

Formation des élus NFCL

Module D – Sensibilisation des élus à la nature en ville et à la gestion écologique des espaces verts

Durée : de 8h45 à 12h30

Lieu : Miramas

Date : **01 juillet 2022**

Contexte et objectifs de la formation :

Dans le but de réduire les impacts environnementaux du désherbage et de redonner place à la nature en ville, la commune de Miramas a mis en place une gestion écologique. Ce mode de gestion entraîne le développement de la flore spontanée dans les espaces publics. Or, ces changements ne sont pas sans conséquence sur la perception qu'ont les citoyens de la nature en ville, sur le mode de gestion des espaces verts et par conséquent le travail des agents.

L'Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement [ARBE], dans le cadre du programme de formation des élus Nature For City LIFE, a mis en place un module « sur mesure » afin de sensibiliser les élus et techniciens (directeurs de services, chefs d'équipes) de Miramas au rôle de la nature en ville pour la biodiversité, le cadre de vie et l'adaptation au changement climatique. Cet atelier a proposé des éléments de compréhension et des retours d'expériences, en faisant un focus sur l'acceptabilité de la flore spontanée par les citoyens.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Programme de la matinée de formation

8h45 - Accueil café – Maison des services – Miramas (13)

9h00 - Mots d'accueil

Géraldine BUTI - Adjointe au maire de Miramas, déléguée à l'environnement, au développement durable, à la propreté et aux canaux

Fabien SERINIAN – Responsable adjoint Intervention domaine public et cadre de vie ;
Miramas

9h15 - Présentation du programme Nature for City LIFE et des objectifs de la formation

Agnès HENNEQUIN – Chargée de mission Aménagement et biodiversité ; Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

9h25 – Introduction

Les impacts du changement climatique en région et les opportunités proposées par la gestion écologique des espaces verts pour le retour de la nature en ville (rappel sur la réglementation zéro-phyto).

Lisa SALVATI – Chargée de mission Biodiv'Tour et formation des élus NFCL, Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

9h35 - Retours d'expériences illustrés sur la gestion écologique des espaces verts : le plan de gestion différenciée de Puyloubier ; le « cimetière-jardin » de Villes-sur-Auzon ; le visa vert de Marseille ; la ruche à projets de Avignon.

Présentation des freins et leviers de chacun de ces projets, en particulier liés à l'adhésion des différents publics et parties-prenantes.

Agnès HENNEQUIN – Chargée de mission Aménagement et biodiversité, Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

10h00 - Perceptions et représentations de la nature en ville par les habitants et les élus

Dans le cadre du programme Nature for City LIFE le LPED, Aix-Marseille Université et le bureau d'études « Façon de dire » ont mené une étude dont l'objectif était de comprendre

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



les représentations sociales des individus concernant la nature en ville et leurs attentes éventuelles dans des quartiers en voie de « rénovation » urbaine.

Retours sur les enquêtes sociologiques menées auprès des habitants, usagers, techniciens et élus des communes d'Aix-en-Provence, Cagnes-sur-Mer, Carros, Marseille, Miramas et Port-de-Bouc.

Laurence NICOLAS – Ethnologue – Bureau d'études « Façons de dire »

10h30 - Discussion

10h45 – Atelier : les « pour » et les « contres » de la gestion écologique

Au travers d'un jeu de rôle, les élus et techniciens répartis en groupe étaient amenés à dégager les avantages et limites qu'ils imaginent dans la mise en œuvre d'actions. Les élus ont pris le rôle des techniciens et vice-versa.

Les actions :

- ❖ *Permis de végétaliser*
- ❖ *Mise en place d'un cimetière-jardin*
- ❖ *Mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée des espaces verts*
- ❖ *Végétalisation des pieds d'arbres avec un paillage naturel*

11h40 - Restitution de l'atelier

12h20 - Conclusion et distribution des questionnaires de satisfaction

Compte rendu de la journée de formation

Suite au Grenelle de l'environnement de 2008 et au plan Ecophyto la ville de Miramas a réduit l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'espace public. Soutenu par une volonté politique forte la commune a mis en œuvre toute une série d'actions pour s'inscrire dans une démarche de développement durable : désherbage manuel, sensibilisation, plan de gestion, utilisation de plantes locales, etc. En mai 2022 la ville de Miramas a mis en place le permis de végétaliser dans l'objectif de renforcer la présence de la nature, de reconnecter les espaces verts entre eux,

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



d'enrichir la biodiversité en ville, de participer à l'embellissement à l'amélioration du cadre de vie, de créer du lien social et de sensibiliser les habitants à la nature en ville. Les plantations sont soumises à une charte : méthodes de jardinage écologique, végétaux adaptés aux conditions locales méditerranéennes, etc.

La mise en place de ces actions entraîne le développement de la flore spontanée dans les espaces publics et ces changements ont des conséquences sur le mode de gestion des espaces verts. Les élus et techniciens se sont questionnés sur l'adéquation entre la volonté politique et les moyens alloués pour une gestion des espaces vert. Les intervenants ont ainsi présenté la pertinence de la gestion écologique dans un contexte où les communes ont de plus en plus de surfaces à entretenir avec des effectifs et moyens qui peuvent dans certains cas stagner.

En seconde partie de matinée les élus et techniciens de la commune de Miramas se sont répartis en groupes de 5/6 personnes. Les élus ont pris le rôle des techniciens et vice-versa. Les intervenants (ARBE, LPED, service DD de Miramas) circulaient parmi les groupes pour préciser si nécessaire les actions proposées et accompagner les groupes dans leur jeu de rôle.

En faisant émerger les « pour » et les « contres » de la gestion écologique les élus et techniciens ont pu échanger et créer une base de connaissance commune leur permettant à l'avenir de répondre aux réticences de certains citoyens concernant la flore spontanée en ville. Ces échanges ont également permis aux élus et techniciens de faire émerger des idées de projets de « Nature en ville et d'adaptation au changement climatique ». Pour finir, les élus et techniciens sont venus présenter une saynète présentant les freins et leviers de son action.

La matinée de formation a permis de sensibiliser les élus et techniciens de la commune de Miramas sur la gestion écologique des espaces verts, dans le but de favoriser l'appropriation locale de ce concept.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :





Atelier : les « pour » et les « contres » de la gestion écologique ; source : ARBE

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :



Bilan :

Participation à la formation : 9 élus et 13 techniciens,
Au total 22 participants.

Formulaire de satisfaction en synthèse :

15 réponses au formulaire de satisfaction.

Niveau de satisfaction positif : le module répondait aux attentes des participants, la qualité des interventions était globalement très satisfaisante et le format de l'atelier adapté.

86,6% des participants envisagent de se lancer dans des projets de « Nature en ville et d'adaptation au changement climatique » à la suite de ce module de formation.

Membres pléniers de l'ARBE :



Membres associés de l'ARBE :

